

Communiqué de presse

Médecins en faveur de l'Environnement (MfE), le 7 avril 2019

Des pesticides lors de la récolte de bois

Des insecticides très toxiques dans la forêt suisse

Dans la forêt suisse, près de 700 kg d'insecticides très toxiques ont été pulvérisés sur des troncs coupés en 2018. C'est ce que montrent des recherches des Médecins en faveur de l'Environnement (MfE). Si la forêt n'était pas utilisée pour stocker le bois, ce poison ne serait pas employé, comme le montre l'exemple du Glaris. Les MfE réclament l'interdiction de ce poison dans les forêts.

Le scolyte aime le bois non déroulé, abattu et peut l'infester. A contrario, beaucoup d'exploitations forestières pulvérisent, surtout au printemps, de la cyperméthrine, un insecticide très toxique (cf. encadré). La confédération ignore la quantité utilisée.

Les MfE ont alors réalisé, sur la base d'un sondage auprès de 25 responsables forestiers cantonaux, un calcul de projection. Dans les bois suisses, près de 700 kg d'insecticides très toxiques ont été pulvérisés sur des troncs coupés en 2018 (le nommé traitement du bois rond). Ainsi, près de 12% de toute la quantité de cyperméthrine vendue en Suisse atterrit dans la forêt.

Même des insecticides interdits sont utilisés dans les bois

Les recherches des MfE montrent aussi: dans les bois suisses, des insecticides déjà interdits ont même été épandus en 2018. Dans la forêt argovienne, quatre produits qui n'étaient plus autorisés depuis juillet 2017 ont atterri sur les troncs en 2018. Parmi eux, deux contiennent le chlorpyrifos extrêmement toxique (cf. encadré). En 2018, un produit avec du chlorpyrifos ainsi que deux autres insecticides interdits ont été aussi aspergés sur des stocks de bois dans la forêt bernoise. Les cantons de Fribourg, Lucerne et Zoug ont chacun été aspergés d'un agent interdit.

Certes, il est écrit dans la Loi sur les forêts: «L'utilisation en forêt de substances dangereuses pour l'environnement est interdite» (art. 18 LFo). Des exceptions sont possibles mais elles semblent être plutôt la règle: 22 des 25 administrations forestières cantonales ont approuvé en 2018 l'utilisation d'insecticides très toxiques pour (traiter) des arbres abattus en forêt.

Le label FSC ne préserve pas la forêt des insecticides

Curieusement, FSC¹ Suisse, le label du bois permet l'emploi de la cyperméthrine, un insecticide très toxique. En Suisse, «sans la dérogation pour la cyperméthrine, les propriétaires forestiers

¹ Forest Stewardship Council FSC

quitteraient FSC». Si le bois était «écorcé ou enlevé en permanence, alors l'utilisation de la cyperméthrine ne serait pas nécessaire», déclare Hubertus Schmidtke, directeur de FSC Suisse à la demande des MfE. Dès cet été, FSC Suisse ne veut éventuellement plus accepter la cyperméthrine. Cela serait de mise pour le label.

Pas de poison dans la forêt glaronnaise

Ce que FSC suisse planifie, est déjà valable dans le canton de Glaris depuis au moins cinq ans. À l'époque, ils auraient décidé de ne plus utiliser d'insecticides en forêt, dit Maurus Frei, directeur du service forestier glaronnais. Pour ce faire, la plupart du bois de la forêt doit être immédiatement évacué du pays de Glaris. Si cela fonctionne, les insecticides sont superflus. C'est une question organisationnelle et cela a aussi marché en 2018 malgré la tempête (Burglind).

Effet boomerang pour l'image écologique du bois suisse

La plupart des cantons comme l'Office fédéral de l'environnement OFEV justifient l'emploi de l'insecticide pour les souches récoltées en argumentant que la forêt et l'industrie forestière suisses doivent rester concurrentielles. Mais cette autorisation d'usage pourrait s'avérer avoir un effet boomerang pour l'image écologique de la forêt suisse dont se réclame le secteur.

Stopper ce poison dans les bois

Les MfE exigent une interdiction de l'emploi de l'insecticide dans toute la forêt helvétique. L'exemple du Glaris le montre: cela est aussi possible sans poison.

Les insecticides cyperméthrine et chlorpyrifos

Les cyperméthrines (p.ex. la cyperméthrine, l'alpha- et la zêta-cyperméthrine) sont considérées comme très toxiques, irritantes pour l'homme et néfastes pour les organes. On soupçonne certaines d'entre elles d'agir comme des hormones et de provoquer des cancers. Toutes les cyperméthrines sont aussi très toxiques pour les poissons. Elles représentent un grand danger pour les eaux avoisinantes. La zêta-cyperméthrine est toxique pour les abeilles.

Le **chlorpyrifos** est aussi considéré comme très toxique et irritant. On le soupçonne d'être un perturbateur endocrinien et d'altérer le développement du cerveau chez les enfants. Il est également très toxique pour les poissons et les oiseaux.

L'OFEV veut, pour cet insecticide extrêmement problématique, fixer de nouvelles valeurs limites dans l'Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux). Au regard de la toxicité, il a proposé des valeurs limites très basses en 2018 qui ne sont même pas vérifiables avec les méthodes analytiques utilisées habituellement en laboratoire (cf. OEKOSKOP 1/18). Les MfE refusent ce pur alibi et exigent l'interdiction immédiate de cet insecticide.

Vous trouverez des informations de fond sur l'emploi d'insecticides toxiques dans

l'OEKOSKOP 1/19 (extrait), la revue des MfE.

Contact:

Dr. Martin Forter, Directeur des MfE

061 691 55 83

Dr. med. Peter Kälin, Président des MfE

079 636 51 15